

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT
(directeur d'hôpital)

Fonctions

Directeur ou Directrice des Affaires Financières et du Contrôle de Gestion (DAFCG)

DH classe normale, hors classe ou classe exceptionnelle

Cotation de la part fonctions de la PFR :

2,6 + 0,2 (exercice multi-site)- Classe normale

2,7 + 0,2 (exercice multi-site) – Hors classe ou CE

Centre hospitalier (ou direction commune) :
Centre Hospitalier Sud Essonne Dourdan-Etampes
Adresse (siège) :
26 avenue Charles de Gaulle
91150 ETAMPES

Accès par :
RN20 (Etampes) ou A10 (Dourdan), en 40 minutes
RER C, en 1 heure depuis le centre de Paris – Gare RER à proximité des deux sites hospitaliers
TER direct pour Etampes, en 30 minutes depuis la gare d'Austerlitz

Personne à contacter :
Christophe MISSE, Directeur
Secrétariat : direction@ch-sudessonne.fr ou 01 60 80 79 58

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Présentation générale de l'établissement :

Le Centre Hospitalier Sud Essonne est issu de la fusion au 1^{er} janvier 2011 des CH de Dourdan et Etampes. Dans le sud du département, le CH Sud Essonne constitue le seul établissement de santé présentant une offre complète de soins en médecine, chirurgie et obstétrique. S'il apparaît ainsi relativement isolé, ses missions sont d'autant plus importantes pour cette partie du territoire, où le CH Sud Essonne constitue le seul établissement de recours, en particulier pour la prise en charge des urgences, et notamment sur la zone géographique la plus éloignée d'autres établissements hospitaliers (autour d'Etampes).

Le Projet d'Etablissement 2015-2019 approuvé le 25 juin 2015 par le Conseil de Surveillance comportait dix axes stratégiques majeurs :

1. le regroupement des naissances sur le site d'Etampes et la mise en place d'un Centre Périnatal de Proximité sur le site de Dourdan (réalisé) ;
2. la restructuration et l'extension du secteur de réanimation (+ 2 lits) et d'USC (+ 4 lits) sur le site d'Etampes (opération de restructuration indispensable pour répondre aux besoins de la population, et impérative pour respecter la trajectoire de retour à l'équilibre de l'établissement – travaux de restructuration et d'extension en cours) ;
3. le développement des consultations externes et la mise en place d'un plateau centralisé de consultations sur le site d'Etampes (partiellement réalisé – travaux de construction d'un plateau centralisé de consultations en cours) ;
4. le développement des soins ambulatoires, en particulier en chirurgie, et l'ajustement corrélatif des capacités de l'établissement en hospitalisation complète (réalisé) ;
5. l'optimisation du fonctionnement des filières de soins, en développant des partenariats, et en particulier dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire qui s'appuiera sur l'élaboration d'un projet médical partagé (réalisé) ;
6. la réorganisation du laboratoire de biologie médicale bi-site, prenant en compte les impératifs liés à l'accréditation par le COFRAC et les besoins des services cliniques (réalisé) ;
7. la révision du périmètre des pôles cliniques, afin de rendre plus lisible l'organisation de l'offre de soins de l'établissement, et la mise en œuvre d'un processus de contractualisation interne (réalisé) ;

8. la constitution d'équipes médicales et paramédicales communes au sein des pôles, permettant d'optimiser le fonctionnement des plateaux techniques (blocs opératoires, imagerie, biologie...) et la permanence des soins (gynécologie – obstétrique, réanimation – USC, anesthésie, chirurgie, imagerie...) (partiellement réalisé) ;
9. la labellisation de la filière gériatrique du Sud Essonne portée par l'établissement (réalisé);
10. la reconstruction de l'EHPAD « Jean Sarran » de Dourdan, nécessitant d'organiser le transfert de l'autorisation de 100 places d'EHPAD situées sur Dourdan vers le Service Essonnien du Grand Age (SEGA) (réalisé).

Le nouveau projet d'établissement 2021 – 2025 est en cours d'élaboration. Il visera notamment à achever la réorganisation de l'offre de soins entre les deux sites de l'établissement : le site de Dourdan devant évoluer vers un site de proximité (avec le projet d'un label « hôpital de proximité »), et le site d'Etampes devant constituer le principal site MCO de l'établissement, rassemblant notamment l'ensemble des services de soins critiques (réanimation et surveillance continue), de chirurgie, d'anesthésie, d'obstétrique, de néonatalogie et de pédiatrie. Un projet de « campus santé » est développé sur le site d'Etampes, en lien avec des établissements de santé privés : projet d'installation d'un établissement de SSR géré par la société CLINALLIANCE, projet en cours avec la société KORIAN...

Présentation des services (nombre de lits, effectifs, budget...) :

En décembre 2019, le Centre Hospitalier Sud Essonne Dourdan-Etampes compte 584 lits et places. Ses capacités d'hospitalisation se répartissent comme suit, au sein de 7 pôles bi-sites :

	Etampes	Dourdan
UHCD (urgences)	5 lits	4 lits
Médecine	56 lits et 6 places	28 lits et 5 places
Chirurgie	35 lits et 12 places	7 places
Obstétrique	24 lits	
Réanimation	10 lits	
USC	6 lits	6 lits
Pédiatrie		16 lits et 2 places
Néonatalogie	6 berceaux	
SSR polyvalents		20 lits
SSR gériatriques	30 lits	6 lits
EVC-EPR		4 lits
USLD	40 lits	30 lits
EHPAD	126 lits	100 lits

Le CHSE gère un budget principal et 6 budgets annexes (2 USLD, 2 EHPAD, 1 CSAPA-Alcoologie, et 1 DNA) pour environ 100 000 000 € de recettes annuelles. Le CHSE emploie 1500 professionnels, médicaux et non médicaux.

Le CHSE connaît une situation financière relativement tendue. Le CHSE a pu définir et mettre en œuvre un PREF (Plan de Retour à l'Équilibre Financier). Le PGFP 2020 – 2024 a été approuvé par l'ARS d'Ile-de-France. Le Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens a été signé récemment. Le nouveau projet d'établissement devrait permettre au CHSE de bénéficier pleinement des mesures de soutien à l'investissement hospitalier prévues dans le cadre du « Ségur de la santé ». Le CHSE a par ailleurs été très fortement mobilisé dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, et est prêt à affronter tout nouveau risque épidémique. Le CHSE fait partie du GHT « Ile-de-France Sud », dont l'établissement support est le CH Sud Francilien à Corbeil-Essonnes. Ce GHT est de nature coopérative.

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

- Liaisons hiérarchiques : Directeur, chef d'établissement
- Liaisons fonctionnelles : Autres directions du CHSE, encadrement du CHSE, pôles cliniques, DIM, Trésor Public, ARS IDF et DD 91, Conseil Départementale 91, CPAM, MSA, organismes financiers et bancaires

Missions générales, permanentes et spécifiques :

Missions de conception, d'expertise, de gestion, et de coordination dans le secteur des finances et du contrôle interne

Encadrement des services et agents composant la DAFCG (30 agents)

Budget annuel de fonctionnement consolidé de 100 M€

1 budget principal et 6 budgets annexes

EPRD 2020 et PGFP 2020-2024 validés

Projet d'établissement 2021-2025 en cours de rédaction, comportant un PPI ambitieux (nombreux axes de coopération « public – privé »)

Missions spécifiques :

1/ Activités générales :

- Conception, élaboration et mise en œuvre des décisions dans le domaine des affaires financières
- Coordonner les missions assurées par les services de la DAFCG, en lien avec les services du DIM :
 - 1/ Pilotage de la politique budgétaire annuelle et pluriannuelle, des investissements et de la trésorerie ;
 - 2/ Pilotage du contrôle interne dans le cadre d'une gestion de proximité (contrats de pôle, délégations de gestion) ;
 - 3/ Pilotage des recettes de facturation et mise en œuvre de la chaîne AFRT.
- Concevoir et assurer le suivi de la mise en œuvre des mesures définies par le plan de retour à l'équilibre financier (PREF)
- Piloter la préparation des conférences budgétaires
- Assurer le suivi des conventions financières
- Contribuer à la gestion des dossiers impliquant des relations de contractualisation ou de négociation avec les acteurs locaux
- Gérer les régies : créations, modifications
- Assurer une veille réglementaire des textes ayant un impact sur les finances de l'établissement

2/ Missions spécifiques :

- conduite de projets transversaux à la demande de la direction générale
- négociation et suivi de la mise en œuvre des contrats de pôle

3/ Missions en qualité de membre de l'équipe de direction :

- directeur référent de l'un des sept pôles cliniques du CHSE
- membre du comité de direction (CODIR) du CHSE
- participation aux astreintes de direction

Principaux projets à mener dans le périmètre du poste :

- élaboration des documents financiers et budgétaires (Compte Financier, EPRD et PGFP)
- suivi de la mise en œuvre des actions du PREF
- assurer la mise en œuvre du PPI (emprunts bancaires)
- suivi des recettes et des dépenses (conférences budgétaires)
- élaboration et suivi des contrats de pôle (délégations de gestion)

Nature des délégations associées au poste :

- délégation générale de la part du chef d'établissement sur son domaine d'intervention

Profil souhaité du candidat

Expérience professionnelle appréciée :

- connaissance des finances hospitalières
- expérience sur un poste de directeur-adjoint, et dans l'idéal sur un poste de DAF

Connaissances particulières requises / prévues :

- connaissances générales de l'organisation et du fonctionnement des établissements publics de santé, et des acteurs de santé

Compétences professionnelles requises / prévues :

- grande rigueur
- loyauté
- capacités rédactionnelles et relationnelles
- savoir diriger, négocier, arbitrer et prendre des décisions en s'appuyant sur sa capacité de jugement
- savoir appliquer et faire appliquer le cadre législatif et réglementaire
- savoir définir les priorités et gérer les urgences, avec discernement
- avoir une vision stratégique de son domaine de compétence
- savoir expliquer la stratégie, la faire partager, en définir les implications et les déclinaisons
- savoir animer une équipe et susciter l'adhésion en interne comme avec les partenaires extérieurs

Autres informations

Contraintes et avantages liés au poste :

- Indemnité compensatrice de logement (ICL) - Participation aux astreintes de direction
- Coordination avec l'encadrement de sa direction et ses collègues de l'équipe de direction pour la prise de congés (garantir la permanence du fonctionnement de l'établissement)